



Coalition des
Opposants à un
Projet minier en
Haute-Matawinie
(COPH)



**Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate**

Projet minier Matawinie : un nouveau rapport révèle des impacts sur l'eau de l'exploration pour un minéral « stratégique » dans Lanaudière

Saint-Michel-des-Saints, Montréal, le 27 mai 2025 - Des groupes citoyens et écologistes publient aujourd'hui [un important rapport](#) sur les impacts des activités d'exploration minière de la compagnie Nouveau Monde Graphite (NMG) en Matawinie. À la suite d'une campagne indépendante d'échantillonnage citoyen, le rapport **identifie de nombreux cas de concentrations en métaux lourds dans les cours d'eau qui dépassent des critères de protection de l'environnement**, vraisemblablement attribuables aux activités d'exploration. Le rapport dénonce également des erreurs méthodologiques préoccupantes dans les évaluations environnementales réalisées par NMG. Les organismes demandent au gouvernement provincial de revoir radicalement l'encadrement de l'exploration minière au Québec.

UNE MOBILISATION CITOYENNE FACE AUX MINIÈRES

Préoccupés par les impacts de ces activités sur leur environnement et constatant l'absence totale du ministère de l'Environnement en termes de surveillance environnementale des activités d'exploration, des résidents de Saint-Michel-des-Saints, dont plusieurs sont sympathisants de la Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie (COPH), se sont mobilisés pour effectuer une importante campagne d'échantillonnage des cours d'eau bordant le site exploré par la minière. Ces données ont ensuite été traitées par un laboratoire accrédité.

Ces démarches et la rédaction du rapport publié aujourd'hui ont été soutenues par Eau Secours, la Société pour vaincre la pollution (SVP), la Coalition Québec Meilleure Mine (QMM) et MiningWatch Canada.

DES CONCLUSIONS PRÉOCCUPANTES

Les conclusions du rapport soulèvent notamment deux enjeux préoccupants. Tout d'abord, les évaluations environnementales de NMG présentent des failles méthodologiques préoccupantes au niveau de la caractérisation initiale du milieu. Ce que la compagnie décrit comme un « état initial » des cours d'eau semble plutôt être un état évalué après que ces cours d'eau aient été détériorés par certaines des activités d'exploration de la minière. Ceci engendre donc des risques que l'encadrement environnemental qui en découle s'en trouve faussé.

De plus, des indices clairs pointent dans la direction d'apports en métaux lourds et en soufre dans les cours d'eau bordant le site minier. Les échantillons présentent notamment une concentration inquiétante en cadmium de 0,69 mg/kg dans les sédiments d'un cours d'eau situé

juste à proximité des zones forées, alors qu'aucune concentration en cadmium n'a été détectée dans les sédiments de la station de référence. Les ministères de l'Environnement provincial et fédéral estiment pourtant que dès 0,60 mg/kg, des effets néfastes sur la vie aquatique sont attendus.

Face au manque de rigueur et aux risques de détérioration des cours d'eau, les groupes s'inquiètent de la capacité de NMG à développer un projet minier respectueux de l'environnement, d'autant que les impacts attendus lors de la phase d'exploitation d'une mine éventuelle seraient sans commune mesure avec ce qui a été réalisé jusqu'ici.

UN RESSERREMENT DE LA SURVEILLANCE ENVIRONNEMENTALE NÉCESSAIRE

S'appuyant sur les constats dressés dans le rapport, les groupes demandent à NMG de prendre acte des cas de détérioration des milieux hydriques identifiés et de mettre en place des mesures véritablement efficaces de contrôle de la pollution que génèrent ses activités. Il est également essentiel que la compagnie corrige ses erreurs méthodologiques identifiées dans le rapport.

À l'heure actuelle, les activités d'exploration échappent complètement aux processus d'évaluation environnementale et, sauf exception, aucune surveillance gouvernementale n'est prévue pour valider l'application de bonnes pratiques par les minières. Celles-ci bénéficient plutôt d'un régime d'auto-régulation qui leur est dangereusement favorable. Les organismes demandent donc au gouvernement provincial de revoir radicalement l'encadrement de l'exploration minière, en assujettissant tous travaux d'exploration minière à des consultations et des évaluations environnementales préalables.

Citations

« Il n'existe pratiquement rien qui documente les impacts observés de l'exploration minière sur les écosystèmes du Québec. Ce rapport est donc unique en son genre, puisqu'il contribue à créer de la littérature sur un sujet sous-évalué et dont les impacts multiples sont largement sous-estimés. » - **Daniel Green, Société pour Vaincre la Pollution**

« Il n'est pas normal que les citoyen·ne·s doivent prendre le rôle de chien de garde environnemental des minières. Cela témoigne de déficiences inquiétantes au niveau des capacités ou de la volonté du ministère de l'Environnement à jouer son rôle de gardien du territoire. » - **Paul Comeau, Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie**

« À l'ère où le gouvernement provincial met les gaz à fond dans son « virage vert », la mobilisation citoyenne et écologiste démontre une fois de plus les dérapages d'un projet minier de la « filière batterie ». Sommes-nous donc à nouveau devant un énième projet soutenu davantage par la foi aveugle de notre gouvernement que par des garanties réelles, notamment en matière de protection de l'eau et des milieux naturels ? » - **Émile Cloutier-Brassard, responsable des dossiers miniers, Eau Secours**

« Une chose est sûre : les minéraux critiques et stratégiques n'ont rien de vert. Au lieu de chercher à « alléger le fardeau administratif », le gouvernement devrait renforcer la surveillance des activités minières et sanctionner les contrevenants. Encore plus pour cette filière où des centaines de millions de dollars des contribuables sont en jeu. » - **Rodrigue Turgeon, avocat, coresponsable du programme national de MiningWatch Canada et co-porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine**

-30-

Bref historique et éléments de contexte du projet

Nouveau Monde Graphite Inc. (NMG) projette l'exploitation d'un gisement de graphite à Saint-Michel-des-Saints dans la région de Lanaudière. L'exploitation du gisement devrait produire annuellement 100 000 tonnes de concentré de graphite, sur une durée de 26 ans.

De 2013 à 2019, NMG a mené de vastes campagnes d'exploration minière. La compagnie minière travaille à y développer ce qui pourrait devenir la plus grosse mine à ciel ouvert de graphite en Amérique du Nord. À ce stade, le projet n'est pas soumis à une évaluation environnementale du gouvernement. En 2020, alors que le projet est soumis aux évaluations du BAPE, Nouveau Monde Graphite réalise une étude d'impact comportant des erreurs méthodologiques préoccupantes.

Le rapport a été envoyé ce matin à la compagnie, au ministère de l'environnement et aux principaux investisseurs du projet minier – Panasonic, General Motors et Investissement Québec. Une présentation du rapport a été donnée à la municipalité de Saint-Michel-des-Saints hier et une invitation a été lancée à la communauté Atikamekw de Manawan.

Lien vers le rapport complet en format PDF

<https://eausecours.org/sites/eausecours.org/wp-content/uploads/2025/05/2025-05-27-Rapport-exploration-mini%C3%A9re-Matawinie-NMG.pdf>

Pour plus d'informations

- Émile Cloutier-Brassard, responsable des dossiers miniers, Eau Secours : emile@eausecours.org, 514-799-2383
- Paul Comeau, Coalition des opposants à un projet minier en Haute-Matawinie : 514-776-0034
- Daniel Green, co-président, Société pour vaincre la pollution : svp.pollution@gmail.com, 514-245-4676
- Rodrigue Turgeon, avocat, coresponsable du programme national de MiningWatch Canada et co-porte-parole de la Coalition Québec meilleure mine : rodrigue@miningwatch.ca, 819-444-9226

ENGLISH VERSION

Matawinie Graphite Project: New Report Reveals Impacts on Water from Exploration of a “Strategic” Mineral in Lanaudière, Québec

Saint-Michel-des-Saints, Montreal, May 27, 2025 - Community groups and environmental organizations are releasing a major report today about the impacts of the mining company Nouveau Monde Graphite's (NMG) exploration activities in Matawinie. Following an independent community environmental monitoring campaign, the report identifies numerous cases of heavy metal concentrations in waterways that exceed environmental protection criteria, likely attributable to mining exploration activities. The report also highlights concerning methodological errors in the environmental assessments conducted by NMG. The organizations are calling on the provincial government to radically review the framework for mining exploration in Quebec.

COMMUNITY MOBILIZATION AGAINST MINING

Concerned about the impacts of these activities on their environment and noting the total absence of the Ministry of the Environment in terms of environmental monitoring of exploration activities, residents of Saint-Michel-des-Saints, many of whom are supporters of the Coalition of opponents of mining in Haute-Matawinie (COPH in french), have mobilized to conduct a major sediment sampling project in the waterways bordering the site being explored by the mining company. The data was then processed by an accredited laboratory.

These efforts and the drafting of the report published today were supported by Eau Secours, the Society to Defeat Pollution (SVP), the Coalition Québec Meilleure Mine (QMM) and MiningWatch Canada.

ALARMING CONCLUSIONS

The report's findings raise two important concerns. First, NMG's environmental assessments contain serious methodological flaws in their initial characterization of the environment. What the company describes as the “baseline condition” of the waterways appears to be a condition assessed after these waterways had already been degraded by some of the mining company's exploration activities. This creates a risk that the resulting environmental framework will be distorted towards a lower standard.

In addition, there are clear indications of heavy metal and sulfur inputs into the watercourses bordering the mine site. In particular, samples show a worrying concentration of cadmium of 0.69 mg/kg in sediments from a watercourse located in the immediate vicinity of the drilled areas, while no cadmium concentration was detected in sediments from the control station. However, the provincial and federal environment ministries estimate that adverse effects on aquatic life are expected at concentrations as low as 0.60 mg/kg.

Given the lack of rigor of the company's own assessment, and the risk of watercourse deterioration, the groups are concerned about NMG's ability to develop an environmentally

friendly mining project, especially since the expected impacts during the operational phase of a potential mine would be orders of magnitude greater than what has occurred so far.

STRICTER ENVIRONMENTAL MONITORING IS NEEDED

Based on the findings of the report, the groups are calling on NMG to acknowledge the cases of water environment deterioration identified and to implement truly effective measures to control the pollution generated by its activities.

It is also essential that the company correct the methodological errors in its environmental assessment identified in the report.

Currently, exploration activities are completely exempt from environmental assessment processes and, with a few exceptions, no government monitoring is required to validate the application of good practices by mining companies. Instead, they benefit from a self-regulatory regime that is dangerously favorable to them. The authors of this report are therefore calling on the provincial government to radically overhaul the regulatory framework for mineral exploration by subjecting all mineral exploration work to prior consultations and environmental assessments.

Quotes

“There is virtually nothing documenting the observed impacts of mining exploration on Quebec's ecosystems. This report is therefore unique in that it contributes to the literature on an under-researched topic whose multiple impacts are greatly underestimated.” - **Daniel Green, Society to Defeat Pollution**

“It is not normal that citizens should have to take on the role of environmental watchdog for mining companies. This reflects worrying deficiencies in the Ministry of the Environment's ability or willingness to play its role as guardian of the territory.” - **Paul Comeau, Coalition of Opponents of Mining in Haute-Matwinie**

“At a time when the provincial government is stepping on the gas in its ‘green transition,’ community environmental mobilization is once again demonstrating the shortcomings of a ‘battery industry’ mining project. Are we yet again faced with another project supported more by our government's blind faith than by real guarantees, particularly in terms of the protection of water and the natural environment?” - **Émile Cloutier-Brassard, mining issues coordinator, Eau Secours**

“One thing is certain: critical and strategic minerals are not green. Instead of seeking to ‘lighten the administrative burden’ with policies designed to fast-track mining approvals, the government should strengthen oversight of mining activities and punish offenders. This is even more important in the critical mineral sector, where hundreds of millions of taxpayer dollars are at stake.” - **Rodrigue Turgeon, lawyer, co-director of MiningWatch Canada's national program and co-spokesperson for the Coalition Québec meilleure mine**

Brief history and background of the project

Nouveau Monde Graphite Inc. (NMG) plans to mine a graphite deposit in Saint-Michel-des-Saints in the Lanaudière region of Québec. The deposit is expected to produce 100,000 tons of graphite concentrate annually over a 26-year period.

From 2013 to 2019, NMG conducted extensive mineral exploration work. The mining company is in the process of developing what could become the largest open-pit graphite mine in North America. At this stage, the project is not subject to a government environmental assessment. In 2020, while the project was undergoing assessments under the *Bureau d'audiences publiques sur l'environnement* (BAPE), Québec's para-governmental organization whose mission is to inform and consult the population regarding the development of high impact projects, Nouveau Monde Graphite conducted an impact study that contained serious methodological errors.

The report was sent this morning to the company, the Ministry of the Environment, and the main investors in the mining project — Panasonic, General Motors, and Investissement Québec. A presentation of the report was given to the municipality of Saint-Michel-des-Saints yesterday, and an invitation was extended to the Atikamekw community of Manawan.

For more information

- Émile Cloutier-Brassard, Mining Issues Coordinator, Eau Secours: emile@eausecours.org, 514-799-2383
- Paul Comeau, Coalition of Opponents to a Mining Project in Haute-Matawinie: 514-776-0034
- Daniel Green, Co-Chair, Society to Defeat Pollution: svp.pollution@gmail.com, 514-245-4676
- Rodrigue Turgeon, lawyer, co-director of MiningWatch Canada's national program and co-spokesperson for the Coalition Québec meilleure mine: rodrigue@miningwatch.ca, 819-444-9226